

EP CAMPUS CONDORCET extrait du registre des délibérations

**Délibérations du Conseil d'administration n°9 du 25
juin 2019**

Réuni au siège de l'EPCC 20, av. George Sand à Saint-Denis à 9h30

Membres du Conseil d'administration : 36

Membres présents et représentés au début de la séance : 28

Délibération n°2019- 17 adoptant les durées d'amortissement des biens immobilisés.

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet et notamment son article 7-4° ;

Vu le projet de budget tableau des durées d'amortissements des biens immobilisés;

Sur proposition du président ;

A l'unanimité des voix, le Conseil d'administration adopte les durées d'amortissement des biens immobilisés, applicables à compter du 01/01/2019 :

DUREE DES AMORTISSEMENTS CAMPUS CONDORCET
 seuil des immobilisations : 800 € H.T.

Compte	Libellé du compte comptable	Durée		
20100000	Frais établissement	5		
20300000	Frais de recherche et de développement	5		
20500000	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels.	3		
20600000	Droit au bail	5		
20800000	Autres immobilisations corporelles	5		
21100000	Terrains	0		
21200000	Agencements et aménagements de terrains	0		
21310000	Bâtiments	50		
21350000	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	20		
21380000	Autres constructions	20		
21400000	Constructions sur sol d'autrui	20		
21510000	Installations complexes spécialisées	8		
21530000	Installations à caractère spécifique	8		
21540000	Matériel	8		
21550000	Outillage	5		
21570000	Agencements et aménagements du matériel et outillage	10		
21600000	Collections	0		
21700000	Biens historiques et culturels	0		
21810000	Installations générales, agencements, aménagements divers	5		
21820000	Matériel de transport	5		
21830000	Matériel de bureau et matériel informatique	5		
21840000	Mobilier	10		
21860000	Emballages récupérables	5		
21880000	Matériels divers	5		

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 28

Affichage le 27/06/2019

Publication au registre des actes de l'Etablissement le 27 /06/2019

Transmission au contrôle de légalité le

Délibération certifiée exécutoire le

Le Président du conseil d'administration

JEAN-MARC BONNIS SEAU